







Pour s'inscrire

JUSQU'AU 31 JUILLET ET À PARTIR DU 17 AOÛT:

CNAM

Maison des cultures professionnelles 28, rue Pierre Sémard à Vierzon

Karine Lefrançois: 07 49 24 19 49 - karine.lefrancois@lecnam.net Séverine Mouvet: 07 66 57 42 59 - severine.mouvet@lecnam.net

- · Lundi et mercredi: 14h-18h30
- Mardi, jeudi et vendredi: 10h-12h / 14h-18h30

DU 3 AU 14 AOÛT:

Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

Direction des affaires économiques

02 48 71 74 45 - economie@cc-vierzon.fr

• Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h30

Plus d'infos sur les campus connectés : esr.gouv.fr















Pour qui?

- Vous êtes étudiant.e, vous venez d'obtenir votre diplôme et vous souhaitez poursuivre vos études post-bac
- Vous êtes à la recherche d'un emploi (quel que soit votre âge)
- Vous souhaitez poursuivre, reprendre un parcours de formation pour mettre en œuvre votre projet professionnel
- Mais vous rencontrez des difficultés liées à votre situation personnelle (mobilité, économique, familiale ...)
- Vous êtes en relation avec les acteurs du Service public de l'emploi (SPE) et/ou du service public régional de l'orientation (SPRO) et/ou avec les acteurs socioprofessionnels de Vierzon (réseau associatif en particulier)
- Vous êtes intéressée par la formation à distance mais vous avez peur de ne pas y arriver et d'être seul.e.

LE CAMPUS CONNECTÉ SITUÉ À VIERZON EST FAIT POUR VOUS!

C'est l'un des 25 sites en France labellisés Campus connectés par le Ministère de l'enseignement supérieur. Porté par la Communauté de communes, avec le Cnam, vous pourrez étudier à distance, avec un tutorat, dans un lieu collectif et convivial.





Qu'est-ce qu'un Campus connecté?

Les Campus Connectés sont des lieux d'études où les jeunes peuvent suivre, près de chez eux, des formations à distance auxquelles ils se sont inscrits auprès d'une université ou d'une école.

Ces lieux mettent à disposition des salles de cours connectées où les étudiants peuvent travailler à partir de leur ordinateur personnel ou de ceux mis à disposition. Les étudiants sont encadrés et profitent d'un tutorat individuel et collectif. Les espaces labellisés Campus Connecté garantissent la même reconnaissance et la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire.

Quel est le rôle du tuteur/animateur?

- vous présenter les missions du Campus connecté
- vous appuyer dans votre recherche de formations dans le catalogue des Campus connectés (FIED – CNED – Cnam...) et sur Parcours sup en septembre
- vous soutenir dans le déroulement de votre parcours de formation à distance par un accompagnement méthodologique et pédagogique, en présentiel (minimum 12 heures par semaine) ou en distanciel. Vous ne serez ainsi jamais seul, même à distance!



Quelles sont les formations et les diplômes proposés ?

Plus de 60 formations et diplômes dans toute la France, toutes disciplines confondues, seront désormais accessibles à Vierzon.

Important : l'établissement supérieur de référence peut se trouver n'importe où sur le territoire national.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'animateur du Campus connecté pour vous appuyer dans votre recherche de formation, ou à vous informer auprès de l'université ou de l'école sur les cursus proposés à distance, les modalités d'inscription, les frais d'inscription...

Frais d'inscription

Les services proposés par le Campus connecté sont gratuits.

Seuls les frais d'inscription sont à votre charge. L'animateur du Campus connecté vous aidera à trouver des financements en relai avec les acteurs locaux.

